

Administration Communale

Rue de la Tour 3

1263 Crassier

Téléphone : +41.22.367.18.75

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda... Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet !

Le Lien est avant tout VOTRE publication. N'hésitez pas à transmettre vos idées d'articles et vos photos en lien avec la commune à : commune@crassier.ch



A défaut de carnotzet communal, la Municipalité bénéficie depuis peu d'un petit bar accueillant, au sein même de sa nouvelle salle de travail! Si cet espace est essentiellement utilisé pour accueillir les visiteurs officiels, il est parfois bienvenu pour quelques badinages récréatifs après une longue matinée de séance !

Accueil chaleureux et enthousiasme contagieux lors de l'inauguration de la nouvelle cuisine de la paroisse de la Dôle à Gingins, après le culte, dimanche 3 juin. La salle paroissiale ainsi équipée assure la continuité de très jolis moments de rencontre pour les jeunes et les moins jeunes !



Evénements publics à ne pas manquer

Vendredi 6 juillet	Fête de la Bière	20h, Place du Lien
Samedi 7 juillet	Fête de la Bière	17h, Place du Lien
Mercredi 1er août	Fête Nationale	17h, Place du Lien
Jedi 13 septembre	Conseil communal - à confirmer	20h15, Grande Salle
Vendredi 21 septembre	9ème parution du Lien	



Retrouvez tous les rendez-vous sur : www.Crassier.ch / Loisirs - Vie locale / Agenda



21 juin 2018 N° 8

Le Lien

Les 3 § du Syndic

Et du député ! Encore une fois, la politique communale se fait au canton, le 60% de notre budget étant dévolu à la facture sociale et aux charges péréquatives cantonales. Les comptes de Crassier 2017 bouclent dans le noir, mais la situation financière devient tendue et, comme toutes les autres communes, Crassier devra envisager une hausse d'impôt communal. Et pendant ce temps, notre grand argentier cantonal, sous la pression de certains partis, annonce la diminution d'un demi-point de l'impôt cantonal ! Le message est clair : aux communes de compenser ce cadeau fiscal !

Pour les budgets à venir, les charges péréquatives en constante hausse, ainsi que la difficulté d'estimer l'impact qu'aura la RIE III (réforme de l'imposition des entreprises, acceptée par le peuple vaudois mais refusée sur le plan national) sans les montants compensatoires de la Confédération, inquiètent la Municipalité. L'augmentation des impôts des personnes physiques pour combler le trou des personnes morales passera mal ! Pour Crassier, les premières estimations parlent d'une augmentation de 8 points d'impôt. Et ce, indépendamment de toute politique communale !

Quant à la péréquation, je cite mon collègue de Nyon, le syndic Daniel Rosselat : « C'est une machine dont le mécanicien a quitté l'atelier, elle réclame une refonte urgente du système. » La réaction ne s'est pas faite attendre et bientôt une demi-douzaine de motions et interpellations urgentes ont été déposées pour demander au Conseil d'Etat une réforme du système péréquatif et surtout la pleine compensation de l'entrée en vigueur anticipée ou plutôt prématurée de la RIE III.

Serge Melly, Syndic

Née un 3 juin 1916

Après 102 ans passés à la Rippe et à Crassier, une nouvelle vie commence pour Mme Edmée Paréaz ! En effet, notre doyenne va s'installer ces jours chez sa fille à Lully, jolie commune au-dessus de Morges dont elle sera la doyenne.

Une sympathique cérémonie réunissant autorités cantonales

et communales, ainsi que les présidents des sociétés locales dont Mme Paréaz avait fait partie, a marqué, le 1^{er} juin, à la fois l'anniversaire et le départ, alors que le 3 juin une réunion familiale marquait, à Lully, à la fois l'anniversaire et l'arrivée !

Mme Paréaz quitte Crassier avec tous les vœux de ses habitantes et habitants, pour lesquels elle s'est tant dévouée quand ils étaient malades, handicapés ou endeuillés et qui ont tant compté pour elle...



Une séance du Conseil Communal *studiense le 17 mai dernier, sous l'œil attentif d'élèves de l'ESEP dont le système politique suisse était au programme scolaire. Sujet principal : demande de crédit pour une construction et une rénovation sur l'espace de l'Ancienne Gare. Retrouvez tous les procès verbaux des séances sur le site www.crassier.ch.*



Nouvelles de la SDC

Malgré un temps incertain aux premières heures du jour, le vide-grenier de Crassier a eu la chance, pour la 3^{ème} année consécutive, de pouvoir se tenir sur la Place du Lien à la fin mai. Heureusement ! car il a rencontré un tel succès que toutes les tables auraient difficilement



tenu dans la grande salle... et aux dépens des nerfs de chacun assurément ! Les Crassiérans bénéficient bien sûr d'une inscription prioritaire jusqu'à la dernière semaine avant l'événement, mais l'intérêt des habitants voisins reste fort et persistant. Un concept à peaufiner donc pour les prochains vide-greniers que la Société de Développement projette de continuer à proposer annuellement tant l'intérêt est manifeste. Une réflexion est ouverte pour alterner vide-grenier printanier et vide-grenier automnal et, bien sûr, vos suggestions sont les bienvenues auprès de n'importe quel membre de la société, notamment à ce sujet !

En parlant de ses membres, le printemps aura suscité quelques envois au sein de la SDC, dont le départ de **Claude Keuffer** (enfin) assis, ci-

dessus à droite) après 15 années de généreux et dévoués services (parmi eux, celui primordial de gérer les stocks de victuailles et de bois-

sons !) et le souhait de **Marie Conrad** (au fameux chapeau orange ci-dessous) de céder, après 10 vaillantes années, la présidence du groupe de décoration des fontaines à Bérengère Charles, pour se concentrer davantage sur la production artistique et moins sur la responsabilité du groupe. Un grand merci à toutes ces personnes pour leur dévouement constant au sein de la commune et à bientôt autour d'une table pour profiter et enthousiasmer les festivités communales !

En parlant de festivités, Crassier s'animera début juillet pour la traditionnelle Fête de la Bière organisée par l'Amicale des Pompiers et début août pour le 1^{er} Août qui aura lieu... le mercredi 1^{er}



août ! et non le 31 juillet comme cela s'est déjà produit précédemment. Un tout-ménage sera distribué comme à l'accoutumée pour le détail de ces événements, mais notez d'ores et déjà qu'une nouveauté est au programme de la Fête Nationale : comme vous le savez, les communes de Crassier et Borex, au travers de leur société de développement respective, alternent chaque année son organisation. En 2018, Crassier souhaite honorer de manière originale leurs voisins pêches-

lune... en allant les chercher ! Un cortège animé partira donc de Borex à 16h30 (heure à confirmer), pour se rendre à pied sur la place du Lien à Crassier. Bonne humeur et convivialité à nouveau programmées pour cet été donc, venez nombreux !

Muriel, pour la SDC



Vous reprendrez bien un petit café du Boiron ?

Lors du vide-grenier, sur le stand des Paysannes Vaudoises du Boiron, un client à l'accent d'outre-Jura fut étonné de voir la machine à café être remplie par de l'eau du robinet et non de l'eau en bouteille.

- Vous utilisez de l'eau du robinet !?
- Oui, mais c'est de l'eau filtrée, répond la Paysanne vaudoise.
- Et ça filtre aussi le fluor ?
- C'est de l'eau de nos sources, il n'y en a pas !
- Et nous la puisons directement au Boiron! précise une autre cliente interloquée.

Et à une troisième cliente de s'exclamer :

- Alors, servez-moi un grand café du Boiron !

On vous laisse imaginer la tête du client qui a finalement bu son café avec beaucoup d'appréhension...

Vers une commune sans pesticides ?

Les molécules chimiques créées par l'homme nous entourent mais passent souvent inaperçues à nos yeux. Nous arrosons de pesticides nos habitations et jardins afin d'éliminer des bêtes qui dérangent, d'atteindre cet idéal de "propre en ordre" typiquement suisse ou simplement par habitude. Mais quel sera le prix pour nous et nos enfants sur le long terme ? Nous pourrions débattre longtemps sur la dangerosité ou non de certains produits et débattre un tas d'études plus contradictoires les unes que les autres. Nous pourrions aussi aller vers la précaution et le respect des équilibres de la nature pour être sûrs de ne pas trop se tromper.

Si nous ouvrons les yeux et changeons notre façon de penser, nous pouvons initier des changements à notre échelle. Par exemple, la commune de Crassier est actuellement en transition pour cesser l'utilisation de pesticides dans ses lieux publics. Elle veut se tourner vers une alternative utilisant, par exemple,

la chaleur pour éliminer les herbes indésirables et nous ne pouvons que saluer cette initiative! Si la commune fait le pas, il est nécessaire que les habitants revoient également leurs



pratiques si on veut amplifier les effets positifs. Il faut réfléchir s'il vaut vraiment la peine d'intoxiquer nos enfants, nos animaux et nos sols pour des dalles ou un gazon sans "mauvaises herbes". Il faut aussi se

renseigner sur la toxicité et l'utilisation de produits qui sont devenus anodins sur nos étagères mais qui sont de véritables poisons et, dans l'idéal, ne plus les utiliser. Enfin, il est important de rappeler que l'utilisation d'herbicides est légalement interdite sur des surfaces imperméables (routes, trottoirs, cour goudronnée, etc.) car les produits terminent dans nos rivières à la première pluie...

En résumé de nombreuses alternatives mécaniques, thermiques ou biologiques existent à l'utilisation de produits phytosanitaires mais le plus important reste certainement le changement de mentalité. Ayons le courage de revoir nos habitudes et de regarder en avant pour nos enfants et notre village. Osons la fantaisie et le laisser-aller dans notre jardin comme dans notre vie, nous n'en avons qu'une !

Sandy Mermod, maman et ingénieure en gestion de la nature

Nos chers voisins...

Comme le stipule le règlement de police (disponible comme tout règlement communal sur le site internet de Crassier), certaines règles sont à respecter pour assurer bien-être de chacun, relations cordiales et convivialité au sein de notre village.

Depuis plusieurs mois déjà, de nombreuses plaintes parviennent à l'administration communale concernant des nuisances sonores, des incivilités, des dégradations et divers manquements au règlement. La Municipalité, l'agent de sécurité de proximité, M. Falconnier, et le poste de gendarmerie de Nyon sont au fait de ces discourtoisies et accroissent leur vigilance à ce niveau. Toutefois, ne pouvant agir sur simple dénonciation, il est important que tout citoyen fasse la démarche d'informer, sur le champ et systématique-

ment, le poste de Nyon lorsqu'il est victime ou témoin de méfaits. La police pourra ainsi répertorier les avertissements et adapter proportionnellement ses interventions à Crassier, notamment au niveau des nuisances sonores et incivilités qui ont lieu sur les espaces publics, dans les heures limitées par le règlement de police.

En cas de nuisances directes entre voisins, nous rappelons qu'une discussion ouverte et courtoise reste le moyen le plus efficace de résoudre une mésentente. Crassier a la chance d'accueillir une population interculturelle et intergénérationnelle. Si cette mixité peut créer des disparités dans la notion de bienséance, la plupart de ces divergences peuvent être résolues aisément par un dialogue bienveillant et tolérant.

URGENCE

117

POSTE GENDARMERIE

NYON

Route des Tattes-d'Oie 95

022 557 54 21

POSTE MOBILE

079 220 24 72

079 808 50 18